

## « Le Monde » publie une enquête sur les « scandales et dérives » de la politique de l'eau en France

« Le Monde », dans son édition du dimanche 3 et lundi 4 février 2013 (pp. 1-3), titre sa « une » sur « la politique de l'eau en France entre scandales et dérives ». Le quotidien s'appuie en particulier sur un rapport de la Cour des comptes relatif au fonctionnement de l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) qui sera rendu public le 12 février, dans lequel elle dénonce une « absence de fiabilité des comptes », « un budget mal maîtrisé sans procédure formalisée d'engagement de la dépense », « une gestion des systèmes d'information défaillante », « des sous-traitances non déclarées », etc. « Le Monde » indique également que le même établissement public est visé par « une plainte contre X déposée le 4 juillet 2012 au parquet de Créteil par le SNE-FSU (Syndicat national de l'environnement) ». « Le procureur de Créteil a lancé une enquête préliminaire, confiée aux policiers de la brigade de répression de la délinquance économique », précise le quotidien.

« Les accusations portées et signées par Jean-Luc Ciulkiewicz, secrétaire général du SNE-FSU, sont lourdes », poursuit « Le Monde » qui le cite : « Le SNE-FSU a été alerté par des agents de l'Onema de l'existence de graves irrégularités dans le fonctionnement de cet établissement public, constitutives d'infractions pénales. Ces agents ont remis des documents établissant de manière précise des fraudes dans la passation et l'exécution des marchés publics, notamment des fausses facturations, conflits d'intérêts, délits de favoritisme, sous-traitances non déclarées, faux et usages de faux. En outre, écrit M. Ciulkiewicz, des agents nous ont alertés de l'urgence de la situation en raison de la disparition de pièces de procédure de marchés publics demandées par la Cour des comptes dans le cadre du contrôle qu'elle exerce au sein de l'établissement. »

### RENCONTRE DE DELPHINE BATHO AVEC DES SALARIÉS EN OCTOBRE

« Le Monde » précise que la ministre de l'Écologie Delphine Batho a été informée « de la gravité de la situation dans l'établissement public » début octobre, puis a reçu « une dizaine de salariés de l'Onema - non syndiqués pour la majorité -, ainsi que le secrétaire général du SNE-FSU » le 11 octobre. Ils lui ont remis une lettre « signée de quinze agents du siège, certains toujours en poste, d'autres ayant récemment quitté l'établissement, mais tous dans des services clés (exécution budgétaire et des marchés publics, achats, développement informatique, etc.) », dans laquelle ils « alertent sur les pressions - 'pratiques managériales brutales', 'climat de terreur' - dont le personnel fait l'objet : 'Il est demandé aux agents, de plus en plus fréquemment, de faire des actes ou des contrats illégaux. (...) Ils sont perdus et ne savent plus comment réagir' ».

« Quinze jours plus tard, par arrêté du ministère de l'Écologie, Patrick Lavarde, directeur général de l'Onema depuis sa création, en 2007, est remplacé par Élisabeth Dupont-Kerlan, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts » (AEF n°[15158](#)), puis le 21 novembre, « il est aussi mis fin aux fonctions d'Odile Gauthier, directrice de l'eau et de la biodiversité (AEF n°[15384](#)), présidente du conseil d'administration de l'Onema, où elle n'a toujours pas été remplacée ».

« Le Monde » explique cette situation par plusieurs facteurs, dont ce problème de gouvernance qui consiste à donner la présidence du conseil d'administration à la tutelle. « Un décret du ministère de l'Écologie est en préparation pour que la présidence du conseil d'administration de l'Onema ne soit plus assurée par la tutelle », précise le quotidien. « L'agence va aussi recevoir son nouveau contrat d'objectifs 2013-2018, 'qui prendra évidemment en compte les recommandations formulées par la Cour des comptes', insiste la nouvelle directrice de l'organisme, Elisabeth Dupont-Kerlan. »

## **« PRESSIONS » POUR NE PAS VERBALISER LES ENTREPRISES POLLUANTES**

Dans un autre article, « Le Monde » revient sur une circulaire du 31 décembre 2012 réorganisant le SIE (système d'information sur l'eau), « capable de fournir des données fiables et accessibles à la fois pour son 'rapportage' auprès de Bruxelles, mais aussi pour orienter ses propres politiques publiques de l'eau », sachant que la France est menacée de poursuites judiciaires par la Commission européenne pour non respect des directives eau. « Marc Laimé, journaliste et auteur d'un essai remarqué (Le Dossier de l'eau. Pénurie, pollution, corruption, Seuil), qui tient un [blog](#) incisif sur ces questions, pronostique que l'Onema pourrait à terme se voir dessaisi de sa mission de coordination du SIE. Peut-être au profit de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), dont le directeur, Pascal Berteaud, connaît très bien le dossier. Il était à la tête de la direction de l'eau au ministère de l'Écologie de 2002 à 2008 quand l'Onema a été créé, puis directeur adjoint du cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie. »

Un troisième article revient sur la police de l'eau, et fait témoigner des agents de l'Onema, qui disent faire face à « des pressions phénoménales » pour ne pas verbaliser les entreprises polluantes du fait d'impératifs économiques.

## **« TRAVAIL DE FOND SUR L'ENSEMBLE DES 44 OPÉRATEURS » DU MEDDE**

Un quatrième article aborde « l'appétit des opérateurs privés », et signale que la Lyonnaise des Eaux propose des « contrats pour la santé de l'eau » aux élus locaux et « s'est lancé dans des expérimentations multiples : restauration de cours d'eau, nettoyage autour de station d'épuration, modélisation de la contamination des nappes par les nitrates ». « Si les géants de l'eau se lancent dans la prévention, c'est parce qu'ils sont confrontés à une ressource de plus en plus polluée qu'il faut traiter davantage. Ils sont aussi sérieusement remis en cause sur le marché des collectivités locales », commente le quotidien.

Enfin, dans un « billet », la journaliste Marie-Béatrice Baudet signale, s'agissant des agences de l'État, que « Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Énergie, dont les services exercent la tutelle de l'Onema, a décidé de balayer devant sa porte. Et a demandé au secrétaire général de son ministère 'de faire un travail de fond sur l'ensemble des 44 opérateurs' qui relèvent de son périmètre ».